



# LE CANARD

## en furie

Siège Terminus, 1<sup>er</sup> virage à gauche  
après l'Hôtel Terminus en venant du  
Rond point Grand Hôtel.  
RCCM/NI/NIA/2018/A/073/ NIF: 44 126/S  
E-mail: lecanard.enfurie@yahoo.fr  
90.00.99.83 / 96.75.34.12

3ème année

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEN

N° 115 du 11 février 2019

PRIX : 300 F

*Grande confusion au Pnds*

# Mohamed Bazoum et le Chaos pour le Pnds ?

*Quel est ce CEN du Pnds qui se serait réuni en catimini pour désigner Mohamed Bazoum comme candidat au titre du Pnds pour la présidentielle prochaine ? Le CEN compte près de 300 membres et il ne peut se réunir, même réduit de moitié, sans attirer l'attention. Il y a donc de fortes chances que ce ne soit pas le CEN, mais plutôt une autre instance du parti, le présidium peut-être, qui se soit prononcée sur la question. Une option qui rompt avec la tradition établie au Pnds qui veut qu'une telle mission relève de la compétence du CEN. Quoiqu'il en soit, si Mohamed Bazoum a obtenu son ticket dans ces conditions troubles, il est très mal parti. Et il n'est pas d'ailleurs exclu qu'il connaisse, lui-aussi, le même sort, sinon pire, que son challenger, Hassoumi Massoudou... Lire pages 3-4*



# Hassoumi Massaoudou à Paris pour rencontrer Hama Amadou ?



## Amères vérités

# Le Niger : un pays, un peuple, deux justices ?

La justice est un couteau à double tranchant. Utilisée à bon escient, elle peut être le terrain fertile sur lequel germent et prospèrent la démocratie et l'Etat de droit. Manipulée et instrumentalisée, elle peut se révéler fatale pour les libertés publiques et devenir à terme le levier de la dictature. Or, il se trouve qu'au Niger, depuis huit ans que cela dure, la justice est au centre de toutes les discussions, devenant au fil du temps la plus grosse inquiétude des Nigériens. Aujourd'hui, sur la base de cas flagrants, il n'est ni déplacé ni exagéré de parler de l'existence de deux justices : une première qui, à la limite, traque, embastille et jette en prison, pour un rien, les mal-pensants, c'est-à-dire les journalistes qui dérangent, les opposants politiques et ceux qui, parmi les acteurs de la société civile, sont considérés par Mahamadou Issoufou de « puschistes ». Cette première justice s'autosaisit ou du moins, est appelée quelque part à s'autosaisir lorsqu'il s'agit d'un citoyen qui dérange le pouvoir et qu'il faut faire taire pour un bon moment, sinon pour un temps indéterminé. Parallèlement à cette première justice, symbolisée par des juges de service, coexiste une seconde qui cesse d'exister dès lors que le citoyen en porte-à-faux avec la loi est d'un parti au pouvoir, singulièrement du Pnds Tarayya. Cette justice-là veille pratiquement sur les intérêts d'une catégorie de citoyens nigériens qui pillent les deniers et biens publics et qui s'attaquent, suprême sauf-conduit, à la cohésion sociale et à l'unité nationale. Des milliards sont détournés et dénoncés, au pire par la presse, au mieux par le gouvernement-même, mais le Parquet reste sourd et muet, incapable de rendre justice au peuple nigérien. Les cas foisonnent comme têtards dans un étang et ont progressivement fait naître au sein des populations nigériennes la conviction que la justice nigérienne est instrumentalisée pour servir des intérêts partisans, sinon mercantilistes. Le Parquet ne peut ni se dérober à cette critique tangible ni faire la démonstration que c'est faux. C'est triste pour ceux qui incarnent cette justice, car la justice, la vraie, finit toujours par s'imposer, un jour.

Des gens comme Idé Kalilou, Bakary Saïdou et Malla Ary sont maintenus en prison depuis plus de deux ans, en dehors de tout jugement et pour des fautes de gestion que ni la Gendarmerie, dans son rapport d'enquête, ni les services et personnels qualifiés de l'OPVN [Ndlrn] n'ont attestée. Au contraire, ils ont reconnu et affirmé, sans ambages, qu'on ne peut leur reprocher quoi que ce soit, sinon qu'à les féliciter pour la

rigueur avec laquelle ils ont accompli leur mission. Chose que l'Union européenne n'a pas hésité à faire, décernant à Bakary Saïdou, le responsable principal, un témoignage officiel de satisfaction pour éminents services rendus. Pendant ce temps, certains Nigériens, qui n'ont d'autre à faire valoir que leur carte de parti ou leur proximité d'avec le chef de l'Etat, se permettent, en toute lucidité, des forfaits d'une rare gravité, faisant peser des périls sérieux sur la cohésion sociale et l'unité nationale. Dans l'indifférence totale du Parquet qui sait manifestement à qui s'attaquer.

Après le cas Sanoussi Jackou qui a révélé aux plus jeunes ce qu'il a toujours été en s'attaquant de façon frontale et par voie de presse, à l'unité nationale, sans autre conséquence qu'une brève interpellation au cours de laquelle il a peut-être reçu des excuses, les Nigériens viennent de constater, il y a quelques jours, que Sanoussi Jackou a fait des émules. L'impunité dont il a joui après son forfait a été manifestement considérée quelque part comme une prime d'encouragement et de soutien aux actes attentatoires à la cohésion sociale et à l'unité nationale. Un certain Moussa Ibrahim, député sous la bannière du Pnds, le parti dont de nombreux délinquants ont pris la carte pour jouir de l'impunité. Devant Sanoussi Jackou comme devant Moussa Ibrahim Dan Tessaoua, la justice a cessé d'exister, confortant les citoyens nigériens et les partenaires du Niger, dans l'idée que le Niger, c'est bien un pays, un peuple, mais deux justices.

Le Niger : « un pays, un peuple, deux justices » n'est, malheureusement, ni une caricature ni une démesure de la réalité. C'est ce que nous vivons. Les uns paient cher pour des peccadilles tandis que d'autres s'adonnent au trafic de drogue, au trafic des armes, à des détournements massifs des biens et fonds publics, aux attaques en règle à l'unité nationale, au vu et au su de la justice, sans entrave aucune à leurs activités criminelles. Pire, ils détiennent un sauf-conduit, l'appartenance au système qui gouverne le Niger depuis huit ans, qui leur garantit l'impunité totale même lorsqu'ils sont pris la main sur le crime. Le Parquet nigérien, sans gêne, s'y accorde au point les citoyens n'ayant pas de sauf-conduit le considèrent comme un appendice d'un régime qui fait la promotion de l'injustice. Car, traiter les Nigériens différemment en fonction de leur appartenance politique ou de leur engagement à défendre l'Etat de droit,

la bonne gouvernance et le caractère égalitaire des Nigériens devant la loi, conduit inéluctablement, à plus ou moins long terme, à une désaffectation totale des citoyens vis-à-vis de l'institution judiciaire.

Cette situation est incontestablement blâmable à plus d'un titre pour les auteurs de cette justice à double vitesse, mise au service d'un pouvoir qui a pris, très tôt, congé du régime semi-présidentiel consacré par la Constitution, et qui s'écarte de plus en plus du cadre républicain pour adopter des règles de coercition. Et contrairement à ce qu'en pensent ses géniteurs et ses serviteurs zélés, une telle justice ne fait pas l'avenir de ceux qu'elle sert. Elle est source de soucis constants pour ceux qui l'entretiennent, générant des motifs et des situations qui les empêchent d'être sereins et confiants. Fondée sur des bases légalement contestables et moralement détestables, une justice qui promeut l'injustice porte les germes de sa propre décadence.

Il faut le dire net : les Nigériens n'ont jamais été aussi malmenés par le biais de la justice. Ils n'ont jamais vu une justice aussi bienveillante vis-à-vis de trafiquants de drogue et d'armes, de délinquants financiers de très grande ampleur, de violeurs de lois et de casseurs de l'unité nationale. « J'ai honte pour notre pays. Plus tu es sale, plus on t'applaudit », a publié sur sa page facebook, Amadou Bounty Diallo. Si son propos est tenu à propos des élections à venir, il traduit toutefois ce que les Nigériens dénoncent et stigmatisent : des lois taillées sur mesure et une justice instrumentalisée qui sert plutôt les intérêts de la catégorie de citoyens à mettre hors d'état de nuire. La justice, pour ainsi dire, représente le chaînon faible de la démocratie et de l'Etat de droit au Niger. Les dérives constatées, le deux poids, deux mesures du Parquet, la rupture des Nigériens devant la loi sont le résultat d'une justice qui n'est ni conforme aux principes du droit ni au serment des juges.

Cependant, il n'est pas question de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il y a, dans des juges valeureux qui ont à cœur de rendre justice au nom du peuple nigérien souverain et de faire de l'institution à travers laquelle ils ont choisi de servir leur pays, le premier élément de confiance du citoyen vis-à-vis de la République et des gouvernants. Ce qui prévaut actuellement, est malheureusement aux antipodes des attentes fortes d'un peuple nigérien assoiffé de justice.

**BONKANO**

## Grande confusion au Pnds

# Mohamed Bazoum et le Chaos pour le Pnds ?

Alors que l'encre du limogeage cinglant de Hassoumi Massoudou du gouvernement n'est pas encore sèche et que les spéculations quant aux perspectives d'avenir pour le Pnds vont bon train, un nouvel événement, tout autant inattendu que le premier, vient de se produire. Dans la plus grande surprise, et sans qu'aucun argument ne le justifie, le Comité exécutif national (CEN) du Pnds a tenu une réunion aux fins de désigner officiellement son candidat à l'élection présidentielle à venir. Du moins, c'est ce que les Nigériens ont appris de certaines sources qui ont publié à profusion l'information sur les réseaux sociaux. Selon les informations distillées par des sources proches du pouvoir et du parti rose, le CEN aurait tenu une réunion qui en a décidé ainsi, coupant ainsi court aux spéculations entretenues abondamment sur la crise interne qui secoue à ce propos le Pnds. Seulement, il y a un hic. Trois régions, à savoir Tahoua, Dosso et Tillabéry n'auraient pas pris part au conclave qui a consacré le choix de Mohamed Bazoum comme candidat à l'élection présidentielle prochaine. Un pavé dans la mare, sachant que les deux premières régions réfractaires à une candidature de Bazoum au titre du Pnds comptent au sommet de l'Etat le président de la République et le président de l'Assemblée nationale. Sans compter que le Cesoc a été récemment concédé à un militant de l'Andp Zaman qui aurait des relations familiales avec l'ancien ministre des Financiers.

**Que va chercher Mohamed Bazoum s'il n'a pas la confiance des régions dans lesquelles le Pnds compte ses poids lourds ?**

L'information, qui n'est pas curieusement véhiculée par des communicants connus du Pnds, encore moins corroborée par une déclaration publique du parti concerné, est plutôt à prendre avec des pincettes. Le bruit est, certes, largement



entretenu sur les réseaux sociaux et Mohamed Bazoum, qui a entamé une campagne avant l'heure, semble mettre tout le monde, particulièrement ses adversaires, devant le fait accompli, histoire de leur dire qu'il est l'unique candidat du Pnds qui vaille. Les partisans de Mohamed Bazoum semblent tirer la plus grande satisfaction de cet épilogue, même si la situation prête à confusion. L'absence des représentants de Tahoua, Dosso et Tillabéry est symptomatique d'une grave dissension au sein du Pnds à propos de celui qui doit être investi candidat du parti pour la présidentielle à venir. La position de rejet d'une candidature de Mohamed Bazoum au titre du Pnds, au niveau de Tahoua, Dosso et Tillabéry, n'est pas née du jour au lendemain. Elle est consécutive à une aversion longtemps entretenue contre Bazoum et sur laquelle Hassoumi Massoudou a surfé. Et si cette désaf-

fection de ces trois régions vis-à-vis de Mohamed Bazoum est maintenue, il va sans dire qu'il ne reste au ministre de l'Intérieur qu'une coquille vide. Que va chercher Mohamed Bazoum s'il n'a pas la confiance des régions dans lesquelles le Pnds compte ses poids lourds ?

**Quelle que soit la raison, l'élimination politique de Hassoumi Massoudou doit, plus que jamais, inquiéter Mohamed Bazoum.**

Par-delà cette lecture géographique de la carte électorale du Pnds qui ne fait pas les affaires de Mohamed Bazoum, les observateurs s'interrogent sur l'alignement de la région de Tahoua, hostile à une candidature du président du Pnds. Une interrogation qui vaut de l'or. Tahoua peut-elle prendre le contre-pied du Président Issoufou ? Cette affaire sent le roussi, comme le fait observer

Suite page 4

# Hassoumi Massaoudou à Paris pour rencontrer Hama Amadou ?



Après un séjour de quelques jours à Dakar, notre désormais ex-ministre des finances, Hassoumi Massaoudou, serait, aux dernières nouvelles, à Paris. On ignore les raisons du déplacement du secrétaire général, jusqu'à preuve du contraire, du parti au pouvoir. La raison la plus plausible qui pourrait se révéler un prétexte

serait un bilan de santé.

Sous ce couvert, Hassoumi Massaoudou pourrait profiter pour décompresser. Après une telle épreuve, c'est une nécessité. Il s'agirait aussi de l'occasion pour fourbir ses armes s'il maintient son intention de briguer la présidence de la République avec ou



sans le parti PNDS. Chercherait-il des soutiens en France ? Sa dernière sortie sur une radio internationale dont certains disent qu'elle était arrangée pourrait lui ouvrir les portes de certains lobbies. On se rappelle qu'il a été question du franc CFA. A moins que Massaoudou ne décide de rencontrer l'autre

opposant au régime, Hama Amadou, président du MODEN Lumana qui, on se rappelle, est arrivé deuxième à dernière présidentielle bien qu'étant en prison. Si ces deux hommes décident d'unir leurs forces, cela risque de faire des vagues. Pour le moment on n'en est pas là, mais rien n'est impossible. **AI**

## Suite de la page 3

un confrère. Pour certains, il est clair que malgré les rumeurs qui courent sur un positionnement sans ambiguïté du Président Issoufou derrière la candidature de Moahmed Bazoum, celui-ci n'a pas réellement son soutien. Il soufflerait le chaud et le froid. D'où la prudence affichée par les communicants du parti qui n'ont pas encore fait cas de ce choix du CEN qui fait le buzz sur les réseaux sociaux. Ce qui est certain, c'est très mal parti pour Mohamed Bazoum. Car, quelle que soit la raison avancée, l'élimination politique de Hassoumi Massoudou doit, plus que jamais, l'inquiéter.

***L'éviction de Hassoumi Massoudou, puis ce conclave précipité et somme toute hypothétique, font penser à une mise en scène savamment orchestrée quelque part.***

La justification, telle que la présente un document publié sur les réseaux sociaux, n'est pas convaincante à plus d'un titre. Hassoumi Massoudou aurait fait la part belle à une société, en l'occurrence Veritas, au détriment du Trésor Public qui serait alors spoliée de plusieurs milliards de francs CFA. Mais, n'est-ce pas le cas avec l'uraniumgate, Africard, l'achat de l'avion présidentiel, le wassoso de la Soraz, les détournements de plusieurs milliards à la Caïma, à la ville de Niamey, etc. ? La gouvernance de Mahamadou Issoufou est si truffée

de ces marchés concoctés sur le dos de l'Etat nigérien qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de brandir un cas qui ferait exception. L'éviction de Hassoumi Massoudou, puis ce conclave précipité et somme toute hypothétique, font penser plutôt à une mise en scène savamment orchestrée quelque part.

***Quel est ce CEN du Pnds qui se serait réuni en catimini pour désigner Mohamed Bazoum comme candidat au titre du Pnds pour la présidentielle prochaine ?***

Quel est ce CEN du Pnds qui se serait réuni en catimini pour désigner Mohamed Bazoum comme candidat au titre du Pnds pour la présidentielle prochaine ? Le CEN compte près de 300 membres et il ne peut se réunir, même réduit de moitié, sans attirer l'attention. Il y a donc de fortes chances que ce ne soit pas le CEN, mais plutôt une autre instance du parti, le présidium peut-être, qui se soit prononcée sur la question. Une option qui rompt avec la tradition établie au Pnds qui veut qu'une telle mission relève de la compétence du CEN. Quoi qu'il en soit, si Mohamed Bazoum a obtenu son ticket dans ces conditions troubles, il est très mal parti. Et il n'est pas d'ailleurs exclu qu'il connaisse, lui-aussi, le même sort, sinon pire, que son challenger, Hassoumi Massoudou.

**Doudou Amadou**

# Vers la fermeture du site minier de la COMINAK ?



D'après le site d'informations «Actu Niger», la société française Areva, devenue Orano, s'apprêterait à fermer la mine uranifère exploitée par sa filiale Compagnie minière d'Akouta (Cominak) basée à Arlit, dans la région d'Agadez.

Le média précise que des contacts ont déjà été eu lieu dans ce sens entre les responsables de la Cominak et des représentants du personnel, notamment le Syndicat des travailleurs des mines (Syntrammin).

Le chien ressemblant bien à l'homme dans cette situation, la copie d'une lettre adressée par l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (Ustn) au Président de l'Assemblée nationale circule depuis quelques jours sur les réseaux sociaux. Dans cette lettre, la doyenne des centrales syndicales nigériennes a demandé une audience avec le Président de l'Assemblée nationale, en présence des responsables du Syntrammin, afin de parler, entre autres, de

«l'annonce de la fermeture de la Cominak par Orano». Même si ni la société Orano ni les autorités nigériennes n'ont fait la moindre annonce par rapport à cette intention de fermer le site minier, il y a quelque chose de sérieux qui est en train de se décider dans ce sens.

Si les choses venaient à se confirmer, c'est un autre coup dur que la société française va donner au Niger, après sa décision de reporter aux calendes grecques l'exploitation de l'important site minier d'Imouraren dont les retombées allaient, selon les spécialistes, apporté une grande bouffée d'oxygène à l'économie nigérienne. Selon le site «Actu Niger», le site minier de la Cominak est détenu à 34 % par Orano, à 31 % par la SOPAMIN (Etat du Niger), à 25 % par la société japonaise Overseas Uranium Resources Development Company (OURD) et à 10 % par la société espagnole Enusa Industrias Avanzadas

SA (ENUSA).

Il a une capacité de production de 1.332 tonnes d'uranium par an, la Cominak a enregistré, depuis le début de l'exploitation en 1978, une production de plus de 70 000 tonnes. Avec la Société des mines de l'Air (Somair), c'est l'une des deux sociétés d'uranium exploitées au Niger par Orano. Pour de nombreux

observateurs, il n'y a rien de surprenant que la société française Orano ferme le site de la Cominak, dès lors qu'elle se considère comme en terrain conquis face au pouvoir du Président Issoufou Mahamadou qui, contrairement à celui de l'ancien Président Tandja Mamadou, hésite à lui élever la voix.

A.M.O



**Honorable Député Oumarou Abdourahamane**  
6 février, 14:42 ·

Hier en allant pour toucher mes indemnités mensuelles de parlementaire (député), de Janvier 2019, j'ai constaté une augmentation de cent vingt cinq mille francs cfa (125 000) qui s'explique par la modification de la durée de la session budgétaire votée par l'assemblée Nationale.

Ainsi donc chaque député se retrouve avec 125 000 f cfa de plus chaque mois !

Le contrat moral qui nous lie au peuple nous oblige à tout dire au peuple car nous sommes ses représentants !

Votre serviteur OUMAROU Abdourahamane

[#le\\_peuple\\_doit\\_tout\\_savoir](#)

# Le cas Hassoumi Massaoudou doit servir de leçon à d'autres

Moins de deux semaines seulement après son éjection du gouvernement, l'ancien ministre des finances est passé de tout puissant ministre à un citoyen presque ordinaire. Ne le voyant plus sur les écrans de leurs télévisions, à l'occasion des conseils des ministres et au cours de certaines activités qu'il préside, certains Nigériens ont sans doute déjà commencé à ne plus se souvenir de son visage. Mais le plus curieux c'est que même au sein de son parti l'ancien ministre n'est plus le bien aimé et flatté qu'il était hier. Au niveau de plusieurs internautes du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (Pnds-Tarraya), qui lui vouaient une admiration sans limites il y a seulement quelques jours, Hassoumi Massaoudou est aujourd'hui devenu comme un paria. Certains parmi eux essaient même de lui trouver des relations avec certains partis de l'opposition, notamment le Mouvement nigérien pour une fédération africaine (Moden-Fa/Lumana-Africa) de Hama Amadou, qu'il a pourtant

le plus détesté et s'est investi détruire à tout prix. C'est malheureusement cela le pouvoir sous les tropiques. Lorsque vous l'exercez, vous avez toujours des hommes et des femmes qui vous encensent, qui vous font croire que vous êtes le représentant direct de Dieu sur terre et que vous êtes libre de faire ce que bon vous semble et que rien de mauvais ne peut vous arriver. Et comme il est tellement enivrant, le pouvoir vous empêche d'écouter ceux et celles qui essaient de vous conseiller à aller doucement avec lui puisqu'il a toujours une fin. C'est à peine si vous ne considérez ces personnes comme étant vos ennemis ou, au meilleur des cas, comme des aigris et des jaloux face à votre réussite. C'est seulement lorsque le pouvoir vous échappe que vous vous rendez très vite compte que vos vrais ennemis sont ceux-là et celles-là qui vous flattaient et vous encourageaient à poser tous les actes que vous voulez. Dans ces dix petits jours seulement qui sont suivi son éviction du gouvernement, dans

les conditions que l'on sait, l'ancien ministre des finances Hassoumi Massaoudou a sans doute déjà fait le constat que la plupart des hommes et femmes qui lui faisaient les éloges hier n'étaient pas ses vrais amis, mais voulaient juste profiter de sa situation d'acteur central dans la gestion du pouvoir. Certains parmi eux risquent même ne plus le fréquenter, de peur d'être vus à ses côtés et subir le courroux de ses adversaires qui sont encore à des postes stratégiques du pouvoir. Son cas doit, toutefois, servir de leçon à beaucoup d'autres hommes et femmes



pour comprendre que seul le pouvoir de Dieu est éternel et que quelle que soit le temps que cela prendra, ils quitteront un jour les positions qu'ils occupent actuellement.

Maiga Adamou

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Visite du Sous-Secrétaire d'Etat américain aux Affaires Politiques l'Ambassadeur David M. Hale du 12 au 13 Février 2019 à Niamey**

Le Sous-Secrétaire d'Etat américain aux Affaires Politiques, l'Ambassadeur David M. Hale sera à la tête d'une délégation lors d'une visite du 12 au 13 Février 2019 à Niamey.

L'Ambassadeur Hale rencontrera le Premier Ministre Brigi Rafini, ainsi que des hauts responsables du Gouvernement Nigérien au cours d'un entretien qui sera axé sur les questions sécuritaires dans le Sahel.

M. Hale sera aussi reçu par



les responsables du secteur privé nigérien ainsi que les représentants des programmes d'échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique, les boursiers du programme des Visiteurs Internationaux (IVLP) et les boursiers du Programme des Jeunes Leaders Africains (YALI).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL

DIRECTION DES ONG ET ASSOCIATIONS DE DÉVELOPPEMENT

PROGRAMME D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE, PHASE 3 (PASOC 3)

**Appel à propositions PASOC 3**  
**Référence de la publication :**  
**EuropeAid/162636/IH/ACT/NE**

Le Ministère des finances, Ordonnateur National du FED lance un appel à propositions pour : « **consolider les capacités individuelles et collectives des OSC pour une participation accrue à la vie publique ainsi que renforcer les opportunités et les conditions de concertation et d'un dialogue plus structuré entre les pouvoirs publics la société civile et les Partenaires techniques et financiers pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques** », à exécuter sur l'ensemble du territoire national, financé par le Programme d'Appui à la Société Civile (PASOC 3). Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté à la Cellule Union Européenne (CUE) et sur le site Internet suivant: <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome> et [https://eeas.europa.eu/delegations/niger\\_fr](https://eeas.europa.eu/delegations/niger_fr). La date limite de remise des propositions (note succincte) est fixée à **12 heure, le lundi 18 mars 2019**.

Une réunion de lancement sera tenue le **lundi 04 février 2019 partir de 9h** dans la salle de réunion de la Chambre de Commerce de Niamey et dans les régions suivant le calendrier ci-après :

Région	Date
Dosso	6 février
Tahoua	8 février
Agadez	11 février
Zinder	13 février
Diffa	15 février
Maradi	18 février
Tillabéry	21 février

29ème anniversaire des tragiques événements du 9 février 1990

# Aucun espoir pour la manifestation de la vérité

**Le samedi dernier, l'Union des scolaires nigériens a commémoré, dans une quasi indifférence générale, le 29ème anniversaire des tragiques événements du 9 février 1990, au cours desquels trois de ses militants avaient perdu la vie. Plus les années passent, plus l'espoir de voir la vérité éclater par rapport à ces événements.**

Le vendredi 9 février 1990, alors que le Niger était sous le régime militaire de Feu le Général Ali Seybou, l'Union des scolaires nigériens (Usn) avait décidé d'organiser une marche pacifique dans les rues de Niamey en, d'une part, d'exiger des meilleures conditions de vie et d'études pour ses militants et, d'autre part, revendiquer l'entrée du Niger dans le processus de démo-

même jour. Il s'agit des étudiants Alio Nahantchi et Abdou Maman Saguir, ainsi que du lycéen Issaka Kaïné. Plusieurs autres furent blessés, dont certains vivent encore avec un handicap qui risque de les poursuivre jusqu'à la fin de leur vie. L'onde de choc provoquée par la violente répression de la manifestation du 9 février 1990 était telle que tout le Niger s'est mobilisé pour non



**Issaka Kaïné (photo Ali Idrissa)**

cratisation qui commençait à prendre forme dans beaucoup de pays africains. Parti du campus de l'Université de Niamey, des milliers d'étudiants et des élèves des lycées et collèges de la rive droite furent violemment pris en chasse par des policiers, gardes républicains et gendarmes. Atteints par des balles réelles, trois scolaires décédèrent le

seulement exiger la lumière sur les tragiques événements, mais aussi et surtout exiger la tenue d'une conférence nationale pour faire le bilan des différentes affaires ayant marqué le régime militaire et engager le Niger dans la voie de la démocratie. Conduit par l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (Ustn), l'unique centrale syndicale de

l'époque et l'Usn, un vaste mouvement populaire finit par contraindre le pouvoir du Général Ali Seybou à lâcher du lest. Il accepta le principe de la convocation d'une conférence nationale que les scolaires et beaucoup d'observateurs pensaient être la meilleure occasion pour identifier et châtier les auteurs, coauteurs et complices des tragiques événements du 9 février. La conférence fut effectivement convoquée. Elle a même duré trois mois et l'Usn en fut fortement représentée. Mais jusqu'à sa fin, cette importante rencontre n'a pas été en mesure d'ouvrir un seul procès par rapport à la tuerie des trois scolaires. Avec les différents régimes issus des élections démocratiques post conférence, des espoirs avaient été nourris, notamment pendant la transition démocratique issue de cette conférence et le régime de l'Alliance des forces du changement (Afc), dont les principaux animateurs étaient des acteurs de cette conférence. Mais, jusqu'à ce que l'ancien parti-Etat soit revenu au pouvoir à la faveur des élections de 1999, aucune action n'a été entreprise dans le sens de la manifestation de la vérité par rapport aux événements du 9 février 1990. Avec l'arrivée au pouvoir, en 2011, du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (Pnds-Tarayya), certains avaient cru à un possible traitement judiciaire

des tragiques événements du 9 février 1990. Cela était d'autant plus envisageable que les responsables de ce parti étaient, dans leur écrasante majorité, des anciens cadres et militants de l'Usn et ont activement travaillé pour que de nombreuses affaires, dont celle relative à la tuerie des trois scolaires, soient traitées par la conférence nationale.

Qui plus, le ministre de la justice Marou Amadou, en poste depuis l'arrivée du Pnds au pouvoir, a été secrétaire général du Comité directeur de l'Usn. Mieux, l'actuel porte-parole du Gouvernement, Abdourahamane Zakaria, a été un des principaux animateurs des chauds débats à la conférence nationale. Le minimum que les scolaires attendaient d'eux est qu'ils engagent une procédure pour que la justice dépoussière le dossier de la tuerie de leurs anciens camarades et dise ce qui s'était réellement passé. Malheureusement et au vu de la posture qu'ils ont adoptée à l'occasion du 29 anniversaire des tragiques événements, on peut sans risque de se tromper croire que les scolaires nigériens passeront encore des années à scander ce slogan de plus en plus vide : « 9 février, justice ! ».

**Maiga Adamou**

# Côte d'Ivoire: Guillaume Soro libère le tabouret la tête haute

Guillaume Soro a démissionné du poste de président de l'Assemblée nationale lors d'une session extraordinaire convoquée pour l'occasion, vendredi 8 février. L'ancien chef de la rébellion ivoirienne occupait ce poste depuis 2012. Alors qu'on lui prête des ambitions présidentielles en 2020, cette démission consacre une longue déchirure avec Alassane Ouattara.



Guillaume Soro lit son discours de démission de son poste de président de l'Assemblée nationale ivoirienne, le 8 février 2019. © SIA KAMBOU / AFP

Dans les textes rien ne pouvait contraindre **Guillaume Soro** à « libérer le tabouret » comme l'y exhortaient depuis des mois nombre de cadres RHDP. Pour autant rester au perchoir aurait allumé une crise institutionnelle sans précédent entre l'exécutif et le législatif dont, dit-il, il ne voulait pas. Mais il a été mis au pied du mur en janvier par Alassane Ouattara le sommant d'adhérer au RHDP ou de quitter ses fonctions.

A la sortie de l'hémicycle vendredi, réaction du député Alpha Yaya Touré, partisan de Guillaume Soro : « *Je suis triste pour ce à quoi nous venons d'assister. C'est dommage pour la démocratie ivoirienne. C'est un fait inédit. C'est la première fois que nous constatons la démission de l'Assemblée nationale sur ordre et instruction de l'exécutif, tant bien qu'il y ait séparation des pouvoirs dans notre pays.* »

C'est une question de cohé-

rence, estime pour sa part la députée RHDP Belmonde Dogo : « *Sa démission n'est que consécutive à sa mise en retrait de la majorité représentative. Dans une Assemblée nationale, c'est la majorité qui a le perchoir. Dès l'instant que M. Guillaume Soro ne se reconnaît plus dans la majorité, il va de soi qu'il démissionne. La nation n'est pas en péril, il ne s'agit pas de sauver la paix, il s'agit d'être logique avec ce qu'on est et avec ce qu'on dit.* »

Cette démission est une suite logique, normale. Guillaume Soro a été suffisamment explicite dans sa déclaration : il a dit qu'il ne partageait pas notre philosophie politique, notre projet politique. Il fallait en tirer les conséquences.

Mamadou Touré, porte-parole adjoint du RHDP

08-02-2019 - Par Clémentine Pawlotsky

00:00

00:54

La fin d'une alliance

L'alliance politique formée par Alassane Ouattara et Guillaume Soro en 2000 a vécu. Devant les attermoissements de Guillaume Soro quant au RHDP ces derniers mois, Alassane Ouattara lui a demandé de clarifier sa position. C'est ce qui a abouti à cette démission. « *J'ai eu le privilège de plusieurs audiences avec le président de la République, notamment les 5 janvier et 24 janvier. Il a été question de mon engagement politique et de mon positionnement idéologique vis-à-vis du RHDP. Oui, j'ai choisi de ne pas m'engager au sein du RHDP unifié* », a-t-il déclaré.

C'est la fin solennelle d'une alliance politique de près de vingt ans. Tout au long de son discours le désormais ex-président de l'Assemblée aura jeté des cailloux dans le jardin du chef de l'Etat pour laisser penser qu'il démissionne contraint par l'exécutif, mais animé par un sens plus grand des responsabilités et de l'unité de la Côte d'Ivoire, son maintien en poste créant nécessairement une crise institutionnelle grave. « *Refuser de démissionner conduirait immanquablement à la crise institutionnelle déstabilisante avec le cortège de dommages pour la nation. L'on ne peut risquer de mettre en péril la paix fragile acquise après tant de souffrances de nos concitoyens.* »

**Soro se pose au-dessus de la mêlée**

Guillaume Soro a déclaré qu'il

continuerait à travailler pour une Côte d'Ivoire qui « *repose sur l'Etat de droit et des bases démocratiques fiables* », sous-entendu : pas comme aujourd'hui. Il a rendu hommage à l'un de ses proches, le député Alain Lobognon, condamné à un an de prison pour un tweet, au terme d'un procès rocambolesque. Autant de critiques à peine voilées du régime de son ex-allié, dorénavant adversaire déclaré.

Invoquant le « jugement de l'Histoire », Guillaume Soro, vingt-cinq ans de politique, s'est aussi posé en homme neuf et entier : « *Je demeure serein tout en quittant mon poste pour l'aventure de mes convictions.* » En somme, le simple député de Ferké se place au-dessus de la mêlée, comme un chef d'Etat potentiel, ou du moins un présidentiable. Ne reste plus qu'à compter ses troupes et sortir du bois, en vue - peut-être - de 2020.

Par RFI

## Le Canard en furie

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1<sup>er</sup> virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

**Directeur de publication**

**Arouna Yacouba**

99.34.21.99

**Directeur Commercial**

**Inoussa DICKO**

E-mail:lecanard.enfurie@yahoo.fr

90.00.99.83 / 96.75.34.12

**Conception & Composition**

**Le Canard en furie**

Tirage: 1000 Exemplaires sur

Les presses de la G.I.N